

NOVEMBRE 2019



RÉSUMÉ EXÉCUTIF



À CONTRE-COURANT

ACTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE FACE AUX GROUPES ANTI-DROITS



**SAY NO TO
STIGMA
AROUND
HEPATITIS**
GAY & PROUD
COMMUNITY GROUP

MS UN
AGAINST
LGRT

OUT
DIA

Photo by Chris J Ratcliffe/Getty Images

Des militants ougandais des droits des personnes LGBTQI prennent part à la célébration de la Gay Pride 2016 à Londres, au Royaume-Uni.

À PROPOS DE CE RAPPORT

Ce rapport présente les principales conclusions des recherches menées par CIVICUS, l'Alliance mondiale de la société civile, sur la base des observations des membres et des partenaires, à propos de l'impact des groupes anti-droits sur la société civile et la manière dont celle-ci réagit. Pour lire le rapport complet et les résultats des recherches, visitez la [plateforme](#) sur notre site web.

- Des entretiens avec 40 militants, dirigeants, experts et autres acteurs de la société civile, réalisés entre 2017 et 2019.
- Une enquête auprès des membres de CIVICUS, avec 903 réponses valides de 115 pays dans chaque région du monde, réalisée en septembre 2019.
- 10 dialogues de la société civile impliquant plus de 400 professionnels de la société civile, organisés au Brésil, en Colombie, au Costa Rica, en République démocratique du Congo, au Kenya, au Malawi, au Mexique, au Nigeria, en Tanzanie et aux Etats-Unis, par les membres de CIVICUS et le Secrétariat de CIVICUS entre juillet et septembre 2019.
- Un projet de recherche collaboratif sur les acteurs non étatiques et l'espace civique, s'appuyant sur plus de 150 heures d'entretiens avec des militants, entrepris par CIVICUS et le ministère néerlandais des affaires étrangères en 2019.
- Des articles du CIVICUS Monitor en 2018 et 2019.
- La couverture médiatique des questions relatives aux droits humains publiées en 2018 et 2019.

Dans l'ensemble, les voix de personnes de plus de 50 pays venant de toutes les régions du monde sont directement reflétées dans ce rapport. Toutes les conclusions et recommandations qui ont été tirées ne sont cependant que le point de vue du Secrétariat de CIVICUS et ne reflètent pas nécessairement le point de vue des différents contributeurs.

Photo de couverture par Inés M. Pousadela

Légende: Marche pour le droit à l'avortement à Buenos Aires, en Argentine.

LA MONTÉE EN PUISSANCE DES GROUPES ANTI-DROITS

Les groupes anti-droits - des groupes non étatiques qui se positionnent en tant que membres de la société civile mais qui attaquent les droits humains fondamentaux et universels - sont en augmentation. Les groupes les plus touchés par les conséquences de leurs attaques sont les femmes, les jeunes, les personnes LGBTQI, les personnes vivant avec le VIH, les minorités religieuses, les peuples autochtones, les minorités ethniques et raciales, les migrants et les réfugiés. La société civile qui défend les droits, en particulier les droits des groupes exclus, est prise pour cible.

Les groupes anti-droits prennent de plus en plus d'importance et font désormais partie intégrante de la répression de l'espace de la société civile, l'espace civique, observée dans la plupart des pays du monde. Dans certains contextes, la société civile informe que sa principale menace n'est pas du fait de l'État, mais des groupes anti-droits.



“JE NE PENSE PAS QUE CELA SOIT NOUVEAU. CES GROUPES ONT TOUJOURS ÉTÉ LÀ, TOUJOURS EN TOILE DE FOND. MAIS IL Y A UNE RÉSURGENCE MASSIVE DE GROUPES ANTI-DROITS EN COURS.”

- UMA MISHRA-NEWBERY,
WOMEN'S MARCH GLOBAL

IMPACTS ET TACTIQUES

Les groupes nationalistes alimentent la violence contre les minorités en Inde ; les groupes religieux ultraconservateurs conspirent pour bloquer l'accès des femmes à l'avortement en Argentine ; les groupes néo-fascistes calomnient la société civile et l'opposition politique en Serbie : voilà quelques exemples de groupes différents en ce qui concerne leur composition, leur histoire, leur perspective mais faisant ensemble partie de la menace croissante pour la société civile. Parmi ceux-ci, des groupes extrêmement conservateurs qui œuvrent pour nier l'égalité des hommes et des femmes, les droits sexuels et reproductifs et les droits des personnes LGBTQI, des groupes nationalistes et xénophobes d'extrême droite qui attaquent les droits des minorités et ceux des groupes qui promeuvent la justice et la cohésion sociale, des groupes enracinés dans les grandes religions qui attaquent les minorités religieuses et promeuvent l'ethno-nationalisme; et des groupes créés pour attaquer les adversaires des dirigeants politiques autoritaires, notamment à travers la répression de la société civile. Bien que la composition et l'idéologie des groupes varient et que leurs forces sont différentes d'un pays à l'autre, les tactiques qu'ils utilisent sont très similaires.

Les participants à notre recherche indiquent clairement qu'ils ont longtemps dû faire face à des groupes anti-droits bien consolidés. Mais ils sont également conscients qu'ils voient beaucoup de nouveaux groupes anti-droits émerger et atteignant des niveaux d'influence et d'impact sans précédent. Cette montée actuelle du nombre des groupes anti-droits est due, du moins en partie, à une réaction violente face aux succès remportés par la société civile au cours des dernières décennies, dans le but de renverser les gains que la société civile a obtenus. Dans de nombreux cas, les groupes anti-droits ont mis à jour leurs tactiques et leur image. Ils sont devenus des experts dans l'utilisation des nouvelles technologies et sont visiblement

opportunistes: ils changent de tactique et d'objectifs, adhèrent aux causes et s'accrochent aux récits des médias pour se promouvoir et aviver les tensions lorsque l'occasion se présente.

Les groupes anti-droits sont désormais plus confiants, plus visibles et mieux dotés en ressources. Leur succès a augmenté grâce au soutien de certains secteurs du public, et ce, parce que leurs récits résonnent chez certaines personnes. Ils façonnent les récits publics, notamment grâce à la désinformation et la manipulation, et sèment la haine et la division. Ils contribuent à faire évoluer le climat politique et à en tirer parti, dans de nombreux contextes où le populisme de droite et le nationalisme étroit se développent.

Parfois, les groupes anti-droits sont de vrais groupes non étatiques et parfois ils s'érigent en représentants des intérêts de l'État, mais ils se trouvent souvent entre les deux, étroitement liés aux partis politiques et aux États répressifs. Les groupes anti-droits sont plus efficaces lorsque les dirigeants politiques, les partis et les États reprennent et font écho à leurs discours, et lorsqu'ils sont en mesure de relier et d'amplifier le discours régressif émanant des instances supérieures.

Ces liens souvent étroits entre les groupes anti-droits et le pouvoir politique sont l'un des nombreux liens qui permettent aux groupes anti-droits d'avoir de l'influence. Ces groupes travaillent en réseau, en rassemblant des questions et en élaborant des récits et des campagnes communes. Les groupes religieux et les groupes laïcs ont mis de côté leurs différences pour travailler les uns avec les autres; et les groupes anti-droits partagent de plus en plus leurs stratégies et leurs ressources au niveau international et travaillent dans des contextes internationaux où ils cherchent à inverser les règles mondiales en matière de droits humains et à empêcher les accords internationaux progressistes.

Les groupes anti-droits ont recours à diverses tactiques communes qui constituent le « manuel anti-droits ». Celles-ci incluent l'utilisation de canaux apparemment légitimes, leur permettant de se positionner en tant que membres de la société civile, notamment dans des actions judiciaires, des campagnes électorales, des déclenchements de référendums et dans la participation à des consultations. Avec ces tactiques, ils mobilisent des personnes dans l'espace public, notamment dans le but de perturber ou d'empêcher les mobilisations de la société civile et d'utiliser et manipuler les réseaux sociaux pour promouvoir des récits et obtenir de l'appui, ainsi que pour diffuser des théories de la désinformation et du complot, pour promouvoir des discours de haine et pour diffamer et harceler la société civile et permettre et déployer la violence physique. Comme base de ces attaques, ils empruntent et déforment le langage des droits humains, ils sont organisés en opposition à ce qu'ils qualifient comme « idéologie de genre », suscitent des interprétations très conservatrices des identités religieuses et font appel à des notions déformées de la tradition et de la culture.

“LE MOUVEMENT ANTI-DROITS A CONNU UN RENOUVEAU RAPIDE, ET SES NOUVEAUX DIRIGEANTS SONT TRÈS JEUNES, ÉLOQUENTS ET CONSCIENTS DU POTENTIEL DES INSTRUMENTS DÉMOCRATIQUES. DANS LEURS APPARITIONS PUBLIQUES, ILS ONT COMMENCÉ À MINIMISER LA RELIGION, PASSANT DU SYMBOLISME RELIGIEUX À DES VISUELS CONTEMPORAINS, COLORÉS ET JOYEUX.”

– GORDAN BOSANAC,
MILITANT ET ANALYSTE,
CROATIE



“IL Y A UNE CHOSE QU’ILS FONT MIEUX QUE LES GROUPES DE GAUCHE : ILS SONT TRÈS EFFICACES POUR CRÉER DES LIENS ET DES COALITIONS ENTRE EUX; MÊME LORSQU’ILS TRAVAILLENT SUR DES QUESTIONS DIFFÉRENTES, ILS PEUVENT TROUVER UN TERRAIN D’ENTENTE.”

-TERESA FERNÁNDEZ PAREDES, WOMEN’S LINK



En conséquence, les groupes anti-droits ont un impact direct sur la vie des populations et sur l’espace civique. Leurs impacts augmentent encore leur confiance et leur visibilité, les incitant à avancer avec des points de vue et des positions toujours plus extrêmes.

LES GROUPES ANTI-DROITS CONTRE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les groupes anti-droits travaillent pour se considérer comme partie de la société civile, ce qui leur permet d’utiliser beaucoup de leurs tactiques. Cela les aide à gagner en visibilité et à obtenir de l’appui, et leur donne accès aux processus de consultation nationaux et internationaux. Cependant, il convient de préciser que les groupes anti-droits ne relèvent pas de la famille de la société civile légitime, et ce pour deux aspects fondamentaux.

Premièrement, ils ne partagent pas les méthodes de travail de la société civile. La société civile présente des contextes variés, mais elle a des règles d’engagement non écrites par lesquelles nous discutons et dialoguons de manière ouverte et respectueuse, en écoutant d’autres points de vue et en négociant un consensus. C’est aussi un contexte dans lequel nous engageons à la non-violence, même lorsque nous sommes impliqués dans la désobéissance civile. En revanche, les groupes anti-droits ne partagent pas nos méthodes de travail civiles. Ils essaient de fermer ou de détourner le débat. En général, ils ne sont pas ouverts à la persuasion ou intéressés par un dialogue ouvert. Ils participent directement à la violence ou la permettent en encourageant la haine et la division.

Deuxièmement, la société civile, comme le reconnaît CIVICUS, est un domaine où nous poursuivons divers objectifs, mais nous partageons tous un engagement en faveur des droits humains universels, de la justice sociale et de l’amélioration de nos sociétés dans leur ensemble. Même lorsque nous promouvons les droits de groupes particuliers, tels que les membres d’un groupe exclu, nous le faisons en partant du principe que la justice sociale et les droits universels sont promus dans leur ensemble. Nous sommes motivés à agir selon les valeurs humanitaires d’empathie et de compassion. Cependant, les groupes anti-droits voient les droits comme un jeu à somme nulle: ils veulent faire progresser les droits de leurs partisans ou de leurs membres en enlevant les droits à d’autres groupes. Ils veulent défier l’universalité des droits humains. Ils cherchent à nier les droits fondamentaux de la société civile - d’association, de réunion pacifique et d’expression - à ceux qui s’opposent à eux.

Comprendre ces différences essentielles entre les groupes anti-droits et la vraie société civile permet de trouver une réponse. Nous devons promouvoir une nouvelle compréhension de ce que la société civile est et fait, non pas axée sur nos structures ou sur les concepts négatifs et restreints proposés souvent comme définitions (par exemple « sphère non étatique et à but



Photo de Jes Aznar/Getty Images

Les gens marchent pour les droits des personnes LGBTQI près du palais présidentiel à Manille, aux Philippines, pendant le mois de la fierté en 2019.

non lucratif »), mais plutôt autour de nos aspects positifs, tels que ceux d'une grande famille qui défend les droits humains universels, les valeurs humanitaires et la justice sociale et qui se caractérisent par une manière de travailler civile, opposée à la haine et à la violence, et qui croit au dialogue et à l'engagement. Ce faisant, nous pouvons combattre la confusion entre la vraie société civile et ceux qui aident les groupes anti-droits à croître.



“LES GROUPES DE DÉFENSE DE DROITS DES FEMMES ET LGBTQI SONT DE PLUS EN PLUS HARCELÉS EN LIGNE. [...] NOUS NOUS SOMMES RENDU COMPTE QUE CE N'ÉTAIENT PAS LES PERSONNES HABITUELLES QUI NOUS ATTAQUAIENT, AVONS FAIT QUELQUES RECHERCHES POUR SAVOIR D'OÙ VENAIENT LES ATTAQUES, ET AVONS TROUVÉ DES LIENS AVEC LES EGLISES ÉVANGÉLIQUES.”

- KASPARS ZĀLĪTIS,
MOZAIKA, LETTON



“LA SOLIDARITÉ EST LA CLÉ. LA MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN FAVEUR DES GROUPES MENACÉS FOURNIT UNE GRANDE PARTIE DE LA FORCE PSYCHOLOGIQUE NÉCESSAIRE POUR CONTINUER, ET A ÉGALEMENT APPORTÉ DES SUCCÈS IMPORTANTS ET TANGIBLES”.

– GIADA NEGRI, FORUM CIVIQUE EUROPÉEN

LA SOCIÉTÉ CIVILE SE DÉFEND

Sur la base d’une nouvelle affirmation confiante et audacieuse de ce que la société civile est et fait, nous pouvons appliquer certaines tactiques de réponse communes. Comme suggéré par les participants à notre recherche, les réponses aux grandes catégories ci-dessous peuvent aider la société civile à lutter contre les différents groupes anti-droits que nous rencontrons. Les stratégies clés comprennent:

1. Nous pouvons améliorer notre **travail collectif** entre les différentes composantes de la société civile et leurs divers groupes et mouvements afin de proposer des réponses communes.

Nous devons nous attaquer au pouvoir collectif que les groupes anti-droits exploitent en marchant sur nos platebandes et en mobilisant autour de récits communs et de grande portée, axés sur les droits humains universels et entrecroisés. Nous devrions établir des liens entre les groupes de la société civile qui travaillent sur différentes questions et entre les organisations de la société civile formellement constituées et les parties moins formelles de la société civile, et créer des espaces où des dialogues entre les différentes parties de la société civile peuvent avoir lieu. Pour que les groupes anti-droits ne se positionnent plus comme faisant partie de la société civile, nous devons affirmer que la société civile est une sphère façonnée par notre engagement en faveur de valeurs communes : les droits humains, la compassion, la recherche de la justice sociale et de la cohésion sociale, les méthodes civiles de travail, caractérisées par le débat, le respect et la non-violence.

2. Nous pouvons mobiliser une plus grande **solidarité transnationale** pour partager des réponses communes dans des contextes différents;

Nos coalitions et nos conversations devraient traverser les frontières et reconnaître que, même dans des contextes très différents, des groupes anti-droits de toutes sortes utilisent des tactiques remarquablement similaires, et qu’il est donc utile de partager des expériences et des tactiques de réponse qui peuvent être adaptées à différents contextes. Nous pouvons entreprendre un plaidoyer conjoint, notamment pour influencer les donateurs et les institutions internationales à prendre des mesures plus énergiques contre les groupes anti-droits, et nous pouvons faire pression et essayer de mobiliser des ressources nouvelles et novatrices dont la société civile a besoin pour répondre aux groupes anti-droits. Nous pouvons également mettre en commun nos ressources de campagne et de communication à l’échelle transnationale. Lorsque nous mobilisons la solidarité internationale, nous devons veiller à ne pas nous laisser abuser par les critiques émanant en particulier de groupes nationalistes et xénophobes selon lesquelles la société civile est importée et financée par l’étranger, et les droits incompatibles avec les traditions et cultures nationales.



Photo de Ines M. Pousadela

Des manifestants défilent à Buenos Aires, en Argentine, à la veille d'un vote décisif du Congrès sur le droit à l'avortement, en août 2018.

“NOUS SOMMES DANS UN CONTEXTE DÉLICAT POUR LA DÉMOCRATIE OÙ LES RÉSEAUX SOCIAUX ET L'ÉDUCATION JOUENT UN RÔLE CRUCIAL [...] QUEL EST NOTRE RÔLE, NOTRE RÉUSSITE EN TERMES DE SOUTIEN ET RENFORCEMENT DE LA DÉMOCRATIE? EN REGARDANT L'HISTOIRE, VOUS VERREZ QUE NOTRE RÔLE EST ESSENTIEL ET QUE LA PLUPART DES DROITS EXISTANTS RÉSULTENT DES DEMANDES ET VICTOIRES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE”.

- ALESSANDRA NILO, GESTOS
- VIH ET SIDA, COMMUNICATION ET GENRE, BRÉSIL



3. **Nous pouvons développer des communications meilleures et plus créatives pour répondre aux impacts des récits anti-droits;**
Nous devons développer une narration convaincante et mieux la communiquer pour réfuter les arguments anti-droits et recruter du soutien. Nous devons nous attaquer à des récits qui divisent, généralement fondés sur des appels à la peur, aux préjugés et aux émotions, que les groupes anti-droits propagent, souvent avec grand succès. Nous devons offrir des récits d'espoir et d'empathie et raconter des histoires positives sur la façon dont le respect des droits améliore nos sociétés et dont les progrès des droits des groupes exclus bénéficient à tous. Nous devons devenir habiles à utiliser les réseaux sociaux pour contrer les faux récits des groupes anti-droits. Nous pouvons utiliser davantage l'humour, l'art et la culture populaire dans nos communications, afin d'élargir notre portée, d'encourager l'examen public des groupes anti-droits et de nous aider à naviguer dans des environnements restrictifs.
4. **Nous pouvons établir de meilleures relations avec le public et investir plus pour établir des passerelles afin de rejoindre et de débattre avec les populations et de les intégrer dans nos mouvements;**
Nous devons gagner les cœurs et les esprits en parlant à des gens qui ont peut-être actuellement une certaine sympathie pour les récits anti-droits, mais qui sont ouverts à la persuasion. Cela signifie que nous devons atteindre les gens avec lesquels nous n'avons pas l'habitude d'être en contact et les écouter ainsi que leurs motivations, leurs émotions et leurs rêves. Même après avoir remporté un succès, par exemple en remportant une victoire judiciaire pour défendre les droits, nous devons nous engager auprès du public pour le convaincre du bien-fondé de notre campagne. Nous devons créer des espaces où des conversations au niveau communautaire peuvent avoir lieu et où des dialogues au niveau local peuvent aider à jeter des ponts entre les différences.
5. **Nous pouvons créer des liens inhabituels - avec des groupes aux perspectives conservatrices mais potentiellement disposés à travailler avec nous, avec des États préoccupés par la marée anti-droits et avec des partis politiques partageant un terrain d'entente;**
Nous devons construire de larges coalitions qui s'étendent à l'extérieur de la société civile pour s'attaquer au pouvoir croissant des groupes anti-droits, y compris avec des groupes de médias indépendants et des entreprises privées intéressées à soutenir les droits ainsi qu'avec les États. Au sein de la société civile, nous devons, dans la mesure du possible, nous engager à dissocier les groupes qui sont socialement conservateurs tout en reconnaissant l'importance des droits humains universels loin des groupes anti-droits. Dans ce contexte, nous devons reconnaître l'importance des identités religieuses pour de nombreuses personnes, établir des liens avec les groupes confessionnels progressistes, encourager des positions religieuses modérées et faire valoir des droits qui sont fondés sur une interprétation progressive des textes sur la foi.

6. Nous pouvons **repandre le langage des droits humains** loin de l’obscurantisme des groupes anti-droits, en plaidant de nouveau pour la valeur des droits humains universels;

Nous devons dénoncer la fausseté des appels que les groupes anti-droits lancent contre certains droits, tels que les “ droits de l’enfant à naître ”, et repousser l’idée qu’ils se font de la famille en tant que concept fondé sur les rôles traditionnels liés au genre et à l’identité sexuelle. Dans ce contexte, nous devons accepter et réfuter les accusations fréquemment formulées par les groupes anti-droits selon lesquelles nous faisons la promotion d’une “ idéologie de genre ” ou affirmons des droits qui nuisent aux enfants et aux familles. Nous devons recadrer la notion de famille autour d’une conception plus large qui reconnaît la diversité et positionne les enfants comme détenteurs de droits plutôt que comme la propriété des parents. Nous devons continuellement montrer la valeur des droits humains universels.

7. Nous pouvons proposer une **nouvelle lutte contre la désinformation et les discours de haine**, notamment grâce à un plaidoyer plus efficace et une collaboration avec des réseaux sociaux et des géants de la technologie;

Nous devons nous appuyer sur la science, assurer une vérification rigoureuse de nos propres travaux, vérifier les faits et réfuter rapidement les fausses allégations et la désinformation propagées par les groupes anti-droits. Nous pouvons faire cause commune avec des personnalités publiques de confiance, des influenceurs et des journalistes indépendants pour réfuter la désinformation. Nous devons également veiller à être transparents et responsables devant le public tout en prenant des mesures pour protéger le personnel de la société civile contre les attaques en ligne et les effets préjudiciables qui en résultent. Nous devons établir des liens avec les réseaux sociaux et les entreprises de nouvelles technologies pour faire pression en faveur de la mise à l’écart des leaders d’opinion anti-droits, d’une meilleure protection contre les attaques en ligne et d’une élimination plus rapide de la désinformation et des discours haineux.

8. Nous pouvons rassembler davantage de **mobilisations de masse** pour montrer notre force en nombre, recruter des partisans et proposer des contre-manifestations aux mobilisations anti-droits.

Nous devons nous joindre à différents mouvements de protestation et apprendre des tactiques et des succès retentissants des mouvements de masse de la société civile tels que #MeToo et les actions actuelles pour la justice climatique. Nous devons amener de nouvelles personnes à manifester et travailler pour soutenir les jeunes qui, dans de nombreux cas, mènent des protestations et semblent être les plus résistants à l’appel des récits anti-droits. Nous devons développer des liens intergénérationnels afin que les précieux enseignements tirés des mouvements passés en faveur des droits humains puissent aider à inspirer de nouveaux mouvements sociaux.



“NOUS DEVONS
NOUS DIRIGER VERS
UNE APPROCHE
COMMUNAUTAIRE.
C’EST AINSI QUE NOUS
OBTIENDRONS LES
MEILLEURS RÉSULTATS
POUR CE QUI EST
DE TRANSFORMER
LE CŒUR ET L’ESPRIT
DES GENS.”

- DUMISO GATSHA,
SUCCESS CAPITAL
ORGANISATION,
BOTSWANA



“NOUS NE DEVONS PAS NOUS ÉCARTER DE NOS POSITIONS, MAIS PLUTÔT MONTRER QUE L’APPROPRIATION DU DISCOURS DES DROITS HUMAINS ET DE LA DÉMOCRATIE PAR LES GROUPES ULTRACONSERVATEURS EST AUSSI SUPERFICIELLE QU’IRRESPECTUEUSE DES PRINCIPES DÉMOCRATIQUES.

– ELIANA CANO,
CATHOLIQUES POUR LE
DROIT DE DÉCIDER – PÉROU

9. Nous pouvons nous engager à renforcer **notre engagement au niveau international** pour assumer les actions croissantes des groupes anti-droits au sein des institutions internationales et plaider en faveur de règles universelles de droits humains et d’une réforme multilatérale démocratique.

Nous devons exhorter les institutions internationales à travailler avec la société civile authentique et les États qui la soutiennent pour combattre le pouvoir croissant des groupes anti-droits et pour défendre et promouvoir les normes et les accords internationaux en matière de droits humains. Nous devons travailler avec les institutions internationales pour veiller à ce que leurs consultations soient ouvertes à un éventail diversifié de groupes de la véritable société civile, mais qu’elles n’offrent pas de tribune aux groupes anti-droit ou ne semblent pas les rendre légitimes.

10. Nous pouvons travailler pour **dénoncer les groupes anti-droits**, y compris leurs idéologies et agendas sous-jacents, leurs contradictions et leur opportunisme et leurs sources de financement souvent obscures, notamment en collaboration avec des journalistes d’investigation.

En défiant les groupes anti-droits, nous pouvons dénoncer leurs côtés les plus laids et les plus extrémistes qu’ils préfèrent peut-être dissimuler derrière des fronts apparemment respectables. Nous pouvons exposer leurs contradictions internes et l’incohérence de leurs positions. Nous pouvons soumettre à un examen minutieux leurs sources de financement, y compris celles des partis politiques et des États répressifs, qui peuvent remettre en question leurs revendications d’indépendance et de pureté idéologique. D’autres collaborations de recherche sont nécessaires dans ce domaine.

Un grand nombre de ces stratégies sont déjà testées et mises en œuvre avec succès par la société civile dans des contextes très divers. En tant que société civile, nous sommes en train de lutter, en défendant les acquis du passé, en protégeant les groupes exclus et en faisant preuve de puissance. Mais la réponse nécessite des ressources, et les nombreux défenseurs de la société civile préoccupés par l’émergence de groupes anti-droits doivent nous rejoindre dans la lutte. Nous devons travailler ensemble pour défendre les droits humains universels, démontrer que nous sommes un courant dominant et repousser les groupes anti-droits dans les espaces auxquels ils appartiennent.



Two women look at written notes left on the Savita Halappanavar mural in Dublin, Ireland, as the results of the referendum on abortion laws are announced in May 2018.

CRÉDITS

ENTRETIENS

Membres anonymes de l'ONU basés à Genève

Chip Berlet, Research for Progress, Etats-Unis

Martyna Bogaczyk, Education for Democracy Foundation, Pologne

Gordan Bosanac, Centre for Peace Studies, Croatie

Eliana Cano, Católicas por el Derecho a Decidir, Pérou

Eduarne Cárdenas, Centro de Estudios Legales y Sociales, Argentine

Diana Cariboni, Noticias and Open Democracy, Uruguay

María Ysabel Cedano, DEMUS - Estudio para la Defensa de los Derechos de la Mujer, Pérou

Aklima Ferdows, Centre for Social Activism, Bangladesh

Teresa Fernández Paredes, Women's Link

Sara García Gross, Agrupación Ciudadana por la Despenalización del

Aborto Terapéutico, Ético y Eugenésico, Salvador

Dumiso Gatsha, Success Capital Organisation, Botswana

Brandi Geurkink, Mozilla Foundation

Yared Hailemariam, Association for Human Rights en Ethiopie

Anna-Carin Hall, Kvinna till Kvinna, Suède

Evan Jones, Asia Pacific Refugee Rights Network

Gillian Kane, Ipas

Linda Kavanagh, Abortion Rights Campaign, Irlande

Nik Kowsar, auteur de bandes dessinées et journaliste, Iran

Horace Levy, Jamaicans for Justice

Lynnette Micheni, PAWA 254, Kenya

Uma Mishra-Newbery, Women's March Global

Sahar Moazami, OutRight Action International

Giada Negri, European Civic Forum
Thang Nguyen, Boat People SOS, Vietnam

Alessandra Nilo, GESTOS – HIV and AIDS, Communication and Gender, Brésil

Martin Pairet, European Alternatives

Ilaria Paolazzi, Child Rights Connect

T King Oey, Arus Pelangi

María Angélica Peñas Defago, Universidad Nacional de Córdoba, Argentina and Global Philanthropy Project

Héctor Pujols, Coordinadora Nacional de Inmigrantes, Chili

René Rouwette, Kompas, Pays-Bas

Dariele Santos, Alinha, Brésil

Mieke Schuurman, Eurochild

Thilaga Sulathireh, Justice for Sisters, Malaisie

Nay Lin Tun, Center for Social Integrity, Myanmar

Marek Tuszynski, Tactical Tech

Saleem Vaillancourt, Paint the Change

Kaspars Zālītis, Mozaika, Lettonie

ORGANISATEURS DES DIALOGUES

Grassroot Development Support and Rural Enlightenment Initiative, Nigeria

Grupo de Estudios Multidisciplinarios sobre Religión e Incidencia Pública

Instituto Centroamericano de Gobernabilidad

La Doble Tracción, Costa Rica

Law Students' Association, University of Costa Rica

Ligue pour la Solidarité Congolaise, RDC

Open Gov Hub, Etats-Unis

Otro Tiempo Mexique

Pacto pela Democracia, Brésil

Plan International

Red Latinoamericana y del Caribe para la Democracia

Revolution Human Aid and Transparency Initiative, Malawi

Sorbonne pour L'Organisation des Nations Unis, France

TATU Project, Tanzanie

CIVICUS

Équipe de rédaction et de recherches: Andrew Firmin, Inés M.

Pousadela, Mandeep Tiwana

Équipe de Communication: Kgalalelo Gaebee, Thapelo Masiwa, Lerato

Pagiwa, Silvia Puerto Aboy, Matthew Reading Smith, Deborah Walter

Traducteurs: Walter Leiva (Spanish), Yanira Santana Morales (French)

Équipe CIVICUS: Amal Atrakouti, Josef Benedict, Clara Bosco, Marina

Cherbonnier, Tor Hodenfield, Jeff Huffines, David Kode, Nic Mackay,

Elisa Novoa, Dominic Perera, Kesaobaka Pharatlhatlthe, Lyndal

Rowlands, Natalia Seoane, Ine Van Severen, Nora Sicard, Hannah

Wheatley, Susan Wilding

Graphistes: Rizelle Stander Hartmeier, Robin Yule

CONTACTEZ-NOUS

 civicus.org  info@civicus.org  [/CIVICUS](https://www.facebook.com/CIVICUS)  [@CIVICUSalliance](https://twitter.com/CIVICUSalliance)

AFRIQUE DU SUD

25 Owl Street, 6th Floor
Johannesburg,
Afrique du Sud,
2092

Tel: +27 (0)11 833 5959

Fax: +27 (0)11 833 7997

SUISSE

11 Avenue de la Paix
Genève
Suisse
CH-1202

Tel: +41 (0)22 733 3435

ÉTATS-UNIS

205 East 42nd Street, 17th Floor
New York, New York
États-Unis
10017